



MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE LUCENAY
103 ANCIENNE GRANDE RUE
69480 LUCENAY

**Pôle Territoires,
Environnement et Société**

Equipe Foncier Urbanisme

La Tour de Salvagny, le 8 mars 2022

Dossier suivi par :
Emilie BARBIER
06 75 09 23 96

Objet : LUCENAY - Modification simplifiée n°1

Madame le Maire,

Vous avez sollicité notre avis dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de LUCENAY que vous avez engagée. Nous vous en remercions.

Cette modification concerne :

- La suppression d'un emplacement réservé dans le centre du village,
- La modification de la desserte piéton dans l'OAP « Clos des écoliers ».

Cette modification n'engendre pas d'impact sur l'activité agricole. Ainsi, nous n'avons pas de remarques particulières concernant ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dominique DESPRAS

Président de la Chambre d'agriculture du Rhône



www.afnor.org
Conseil-Formation



Siège social
Chambre d'agriculture du Rhône
18, avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 910 014 00031
APE 9411Z

www.rhone.chambre-agriculture.fr